



RAPPORT ANNUEL 2013

**CONSEIL DE QUARTIER
DE VAL-BÉLAIR**

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2013

CONSEIL DE QUARTIER DE VAL-BÉLAIR

Le 31 mars 2014

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
2.	RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL	4
2.1.	Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier	4
2.2.	Les membres du conseil d'administration	4
2.3.	Le territoire du quartier	5
3.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL	5
3.1	Séances ordinaires et de travail	5
3.2	Invités aux séances du conseil	6
3.3	Demandes d'opinion	6
3.4	Participation à d'autres activités	7
3.5	Résolutions du conseil	8
4.	THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL	12
4.1	Actions réalisées par le conseil	12
4.2	Plan de mobilité durable, RTC et Parc-0-Bus	12
4.3	Plan de quartier	13
4.4	Environnement	13
4.5	Comité « Accueil des nouveaux arrivants »	13
4.6	Comité « Sécurité routière »	14
4.7	Group'Action Val-Bélair	14
4.8	Statistique des fréquentations des médias sociaux	14
4.9	Autres sujets discutés	15
5.	ORIENTATIONS 2014	15
6.	MESSAGE D'UN MEMBRE	15
7.	BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013	15

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le conseil de quartier créé il y aura bientôt onze ans affiche encore presque complet chaque année parce que, sans doute, il remplit son rôle auprès de la population. Il demeure représentatif de la population bélaïroise, il est ouvert à la discussion, nous tentons de bien répondre aux interrogations des citoyens et bien sûr nous travaillons avec plaisir, le conseil de quartier c'est une équipe.

Depuis sa création, le territoire s'est transformé, les immeubles à condos ont remplacé les maisons unifamiliales. Les promoteurs ne les trouvaient pas toujours belles, mais enviaient leurs grands terrains. Est-ce plus beau maintenant? On se pose parfois des questions sur les décisions des urbanistes, des immeubles de 4 étages dans la cour des bungalows, des rues de maisons brunes toutes pareilles, on reconnaît le bâtisseur à la forme et la couleur des maisons.

On vit maintenant avec les problèmes collatéraux au développement rapide, les promoteurs bâtissent, les nouveaux arrivants s'installent, les écoles débordent, mais la Commission scolaire n'a pas la permission d'ouvrir une nouvelle école. Pour entrer, sortir de Val-Bélair et arriver à l'heure au travail, il faut partir plus tôt malgré la congestion routière, le MTQ a d'autres priorités. La réorganisation du transport en commun est attendue depuis 2010 au moins avec le plan de mobilité durable. Le tramway et le métrobus vont régler tout ça qu'ils disent. Y croyez-vous et c'est pour quand?

Les demandes d'opinions pour des changements de zonage amènent les citoyens à nos réunions même si le processus peut sembler long quand on attend une réponse et commencer les travaux, mais ce sont les règles. Maintenant les citoyens concernés par une demande touchant leurs zones, seront avisés par courrier de cette rencontre. Parfois, le promoteur pourrait devoir refaire de nouveaux plans d'aménagements, car les citoyens pourraient rejeter le nouveau voisinage qu'il offre.

2013, étant une année électorale, avec le nouveau découpage du district nous avons perdu un conseiller municipal. Monsieur Sylvain Légaré, conseiller municipal élu nous représente et siège aussi sur le comité exécutif de la Ville. Nous espérons que les rencontres des citoyens au conseil de quartier demeurent toujours sa priorité du troisième mercredi du mois.

Monsieur Simon Brouard a choisi de quitter la vie municipale en novembre, nous le remercions pour son implication, sa disponibilité et sa participation aux activités de notre quartier.

À l'automne, Monsieur Jocelyn Boudreau a réintégré le conseil de quartier comme membre coopté, son mandat se terminera en avril tout comme celui de Madame Andrée Boulanger nous espérons qu'ils songeront à le renouveler, car ils font partie de l'équipe.

En 2014, nous aurons quelques changements dans notre équipe en effet, Monsieur Luc Levert a choisi d'aller habiter ailleurs et doit à regret quitter le conseil de quartier, nous le remercions pour sa disponibilité, son esprit d'équipe et son travail de secrétaire. De même, Monsieur Marc Bédard, l'indispensable conseiller en communication, a obtenu un poste de direction par intérim à l'arrondissement pour une durée indéterminée, il sera remplacé par Monsieur Xavier Mercier-Méthé. Nous conservons Monsieur Michel Langlois comme secrétaire de soutien que je remercie pour son professionnalisme.

Je remercie tous les membres du conseil de quartier pour leur disponibilité et leur participation active à nos réunions mensuelles, on a fait une bonne équipe qui mérite d'être citée en exemple par Monsieur Légaré quand il vante les conseils de quartier.

Je vous souhaite une bonne soirée et vous remercie de votre présence ce soir et vous invite chaque troisième mercredi du mois à nos réunions mensuelles.



Francine Dion, présidente

2. RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL

2.1. Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Son rôle est de faciliter la consultation de la population concernant les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du quartier.

Le conseil de quartier de Val-Bélair a été constitué le 19 février 2004 à la demande de la population. Sont membres d'office au conseil, toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier ainsi que celles qui représentent un établissement commercial, industriel ou institutionnel situé dans le quartier.

2.2. Les membres du conseil d'administration

Le conseil de quartier est dirigé par un conseil d'administration composé de huit membres bénévoles élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans : quatre hommes et quatre femmes auxquels peuvent s'ajouter trois personnes cooptées qui ont un mandat d'un an. Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, sans droit de vote.

Voici les personnes qui ont siégé au sein du conseil de quartier de Val-Bélair lors de l'année 2013 :

M^{me} Francine Dion, présidente
M. Luc Levert, secrétaire
M^{me} Solange Girard-Déry, administratrice et trésorière
M^{me} Claudia Rochefort, administratrice
M^{me} Isabelle Brodeur, administratrice
M. Gilles Dufresne, administrateur
M. Jean Thibault, administrateur
M. Éric Thibault, administrateur
M. Jocelyn Boudreau, administrateur coopté
M^{me} Andrée Boulanger, administratrice cooptée

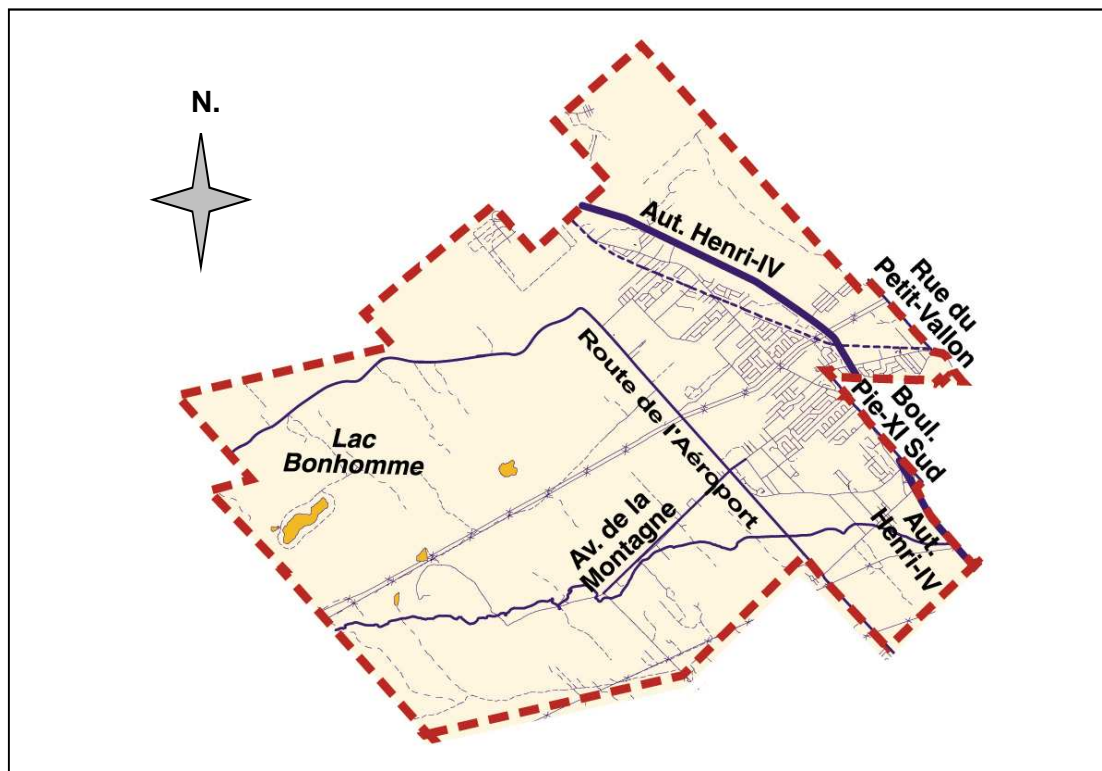
M. Simon Brouard, conseiller municipal du district électoral des Châtels
M. Sylvain Légaré, conseiller municipal du district électoral de Val-Bélair

M. Marc Bédard, conseiller en consultations publiques

Le mandat du conseil d'administration prendra fin à l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2014.

2.3. Le territoire du quartier

Le territoire du conseil de quartier de Val-Bélair correspond aux limites de l'ancienne ville de Val-Bélair. Il regroupe près de **10 000 résidences** et une population de **25 531 personnes en 2011**. Ses limites sont illustrées sur la carte ci-dessous.



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

3.1 Séances ordinaires et de travail

Au cours de l'année 2013, le conseil d'administration a tenu neuf séances ordinaires et une assemblée générale le 17 avril 2013. Les séances se tenaient le troisième mercredi de chaque mois sauf en juillet et en août.

Plusieurs demandes d'opinion concernant le changement de zonage ont été traitées au cours de l'année. Les résolutions de ces demandes de modification ont été bien accueillies par le conseil d'arrondissement.

En 2013, plus de cent personnes ont participé aux différentes activités du conseil de quartier.

3.2 Invités aux séances du conseil

Voici une liste non exhaustive des personnes invitées ainsi que la nature des rencontres :

- M^{me} Nathalie Cournoyer, Conseillère en urbanisme
- M^{me} Manon Bernier, Conseillère en loisirs
- Invité : présentation de monsieur Bernard Lafrance, organisateur communautaire. « Portrait socio-économique de Val-Bélair »;

3.3 Demandes d'opinion

Les demandes d'opinion qui ont été traitées au cours de l'année sont incluses dans le tableau des résolutions au point 3.5 :

Les numéros des 15 résolutions sont les suivantes : 01, 03, 07, 08, 09, 10, 15, 16, 19, 20, 21, 33, 34, 35 et 36.

3.4 Participation à d'autres activités

Outre ces rencontres, des membres ont participé à différentes séances d'information ou de consultation tenues par la Ville, par l'Arrondissement ou par d'autres organismes pour connaître les projets et les mesures touchant le quartier. Ils ont également pris part à diverses activités d'échange et de formation s'adressant aux membres des conseils de quartier ainsi qu'à une activité de reconnaissance des bénévoles :

Janvier

- 4 Ouverture d'une page Facebook
- 25 Parution de 2 articles dans le Journal l'Actuel (Page Facebook et pochette)

Février

- 18 Parution article dans le Journ-al Val-Bélair

Mars

- 18 Participation à l'assemblée générale annuelle du Marché public (Francine)

Avril

- 7 Participation à la soirée de reconnaissance des bénévoles au Grand Théâtre
- 7 Visite de l'exposition des Fermières et Artisanat-Loisirs par plusieurs membres du conseil de quartier

Aout

- 19 Visite de Monsieur Labeaume et souper au Restaurant Patate Plus
Inauguration de jeux au Parc La Chanterelle et photo au Parc Multisports
Présences : Francine Dion, Luc Levert, Gilles Dufresne, Jean Thibault, Isabelle Brodeur
- 10 Conférence de presse pour travaux du Carrefour de la Bravoure
Présences : Francine Dion, Gilles Dufresne et Isabelle Brodeur



Parution d'article dans le Journal de l'Habitation et le Journal l'Actuel, Journal le Soleil et de Québec
Sur le développement de Val-Bélair-sur-le -Golf

Novembre

- 25 Parution d'un article dans le Journal Actuel parlant d'une résolution du conseil de quartier sur le transfert des élèves du primaire dans l'école secondaire

3.5 Résolutions du conseil

Le conseil a voté 38 résolutions sur divers sujets.

Résolution	Date	Libellé
CQVB-13-CA-01	13-01-16	<i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 66207Cc, R.C.A.6V.Q. 109</i> Sur proposition de M ^{me} Alexandra Paré, appuyée par M ^{me} Claudia Rochefort, il est unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement l'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 109 tel que présenté.
CQVB-13-CA-02	13-01-16	Il est proposé par M ^{me} Andrée Boulanger, appuyée par M Jean Thibault d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 102) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de décembre 2012. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-13-CA-03	13-02-20	<i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme afin de modifier certaines dispositions relativement aux zones 66001Fb, 66002Fa et 66003Fb, R.C.A.6V.Q. 110</i> Sur proposition de Monsieur Gilles Dufresne, appuyé par Madame Claudia Rochefort, il est unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement l'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 110 tel que présenté.
CQVB-13-CA-04	13-02-20	Il est proposé par M. Éric Thibault, appuyé par M ^{me} Isabelle Brodeur d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 103) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de janvier 2013. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-13-CA-05	13-02-20	Il est proposé par M ^{me} Andrée Boulanger, appuyée par M. Gilles Dufresne, d'autoriser le paiement de quatorze dollars et trente-huit sous (chèque # 104) à M ^{me} Francine Dion pour l'achat de fourniture, de jus et d'eau. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-13-CA-06	13-02-20	En conséquence, il est proposé par M. Éric Thibault, appuyé par Mme Isabelle Brodeur, de recommander à la Ville de procéder à l'installation de feux de signalisation afin de sécuriser le passage des piétons à l'intersection du boulevard Pie-XI et de la route Sainte-Geneviève. De plus, il est recommandé au Réseau de transport de la Capitale de voir à l'aménagement d'espaces sécuritaires pour les usagers aux arrêts suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Route Sainte-Geneviève en direction ouest, juste avant le feu de circulation du boulevard Pie-XI; • Boulevard Pie-XI en direction nord, face à l'avenue de l'Amiral. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-13-CA-07	13-03-20	Sur proposition de Mme Paré, appuyée par M ^{me} Dion, il est unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement l'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 111 tel que présenté. Toutefois, le conseil d'administration soumet deux commentaires à l'attention de l'Arrondissement et des élus : Il est grandement préférable de protéger une zone humide qui se retrouve dans le secteur qui est développé au lieu de la compenser en un autre lieu; Le conseil d'administration déplore le fait d'être informé aussi tardivement, il se retrouve devant le fait accompli.
CQVB-13-CA-08	13-03-20	Sur proposition de M. Dufresne, appuyée par Mme Boulanger, il est unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement

Résolution	Date	Libellé
		l'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 112 tel que présenté.
CQVB-13-CA-09	13-03-20	Sur proposition de Mme Girard-Déry, appuyée par M. Levert, il est unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement l'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 114 tel que présenté.
CQVB-13-CA-10	13-03-20	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par Mme Claudia Rochefort, de soutenir les résidents du côté sud-est de la rue Castel de Québec dans le secteur de Val-Bélair, de demander à la ville de Québec d'apporter des modifications aux zones des grilles 66426Ha, 66414Ha et 66418Ha afin d'autoriser que la construction d'habitations unifamiliales ou jumelées. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-13-CA-11	13-03-20	Il est proposé par M. Luc Levert, appuyé par M. Gilles Dufresne, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 105) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de février 2013. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-13-CA-12	13-03-20	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par Mme Claudia Rochefort d'engager des frais allant jusqu'à 100 \$ pour les dépenses de la réunion annuelle. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-13-CA-13	13-05-15	Il est proposé par M Jean Thibault appuyé par M ^{me} Isabelle Brodeur que les personnes suivantes soient réélues aux postes de présidente M ^{me} Francine Dion, trésorière M ^{me} Solange Girard-Déry et secrétaire M. Luc Levert. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-13-CA-14	13-05-15	Il est proposé par M Jean Thibault appuyé par M ^{me} Isabelle Brodeur que les personnes suivantes soient réélues aux postes de présidente M ^{me} Francine Dion, trésorière M ^{me} Solange Girard-Déry et secrétaire M. Luc Levert. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-13-CA-15	13-05-15	Sur proposition de M. Éric Thibault, appuyé par M. Jean Thibault, il est unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement l'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 116 tel que présenté. Toutefois, le conseil d'administration désire ajouter les commentaires suivants : <ul style="list-style-type: none"> • -Encore une fois, le conseil de quartier de Val-Bélair se sent obligé d'accepter une modification réglementaire sur la seule base que le MDDEFP a donné son aval; • L'autorisation de ce développement domiciliaire date du 6 juin 2011 alors nous souhaiterions être informés dès le début des projets lorsque des milieux humides sont touchés et non pas être mis devant des faits accomplis; • Il est préférable de conserver les milieux humides intacts tels que la nature les a créés.
CQVB-13-CA-16	13-05-15	Sur proposition de Mme Isabelle Brodeur, appuyé par Mme Andrée Boulanger, il est unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement l'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 120 tel que présenté.
CQVB-13-CA-17	13-05-15	Il est proposé par M ^{me} Andrée Boulanger, appuyée par M. Jean Thibault, d'autoriser le paiement de vingt et un dollars et soixante et un sou (chèque # 106) à M ^{me} Francine Dion pour l'achat de jus et d'eau ainsi que trente-quatre dollars et cinquante sous à M Gilles Dufresne pour l'achat de café lors de l'assemblée de l'AGA. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-13-CA-18	13-05-15	Il est proposé par M ^{me} Andrée Boulanger, appuyée par M. Jean Thibault, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 108) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois d'avril 2013. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>

Résolution	Date	Libellé
CQVB-13-CA-19	13-06-19	Sur proposition de M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Jean Thibault, il est unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement l'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 123 tel que présenté.
CQVB-13-CA-20	13-06-19	<p>Considérant que le promoteur procèdera à des opérations de reboisement importantes et que la densité proposée est plus faible que ce qui était initialement projeté, il est proposé par Mme Isabelle Brodeur, appuyé par M. Gilles Dufresne, et unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement l'adoption des projets de règlement R.C.A.6V.Q. 122 et R.C.A.6V.Q. 125 en considération des recommandations suivantes :</p> <p>* •Plusieurs parties du terrain de golf sont sujettes à des débordements sérieux lors d'épisodes de pluies importantes, il importe que la Ville s'assure que les secteurs à développer ne soient sujets à des débordements du ruisseau Savard;</p> <p>* Le drainage des eaux pluviales du secteur du golf devra nécessairement se déverser dans les réseaux existants dans les rues limitrophes, la Ville doit s'assurer de la capacité d'accueil de ces derniers;</p> <p>Toutefois, le conseil d'administration désire ajouter les commentaires suivants :</p> <p>Encore une fois, le conseil de quartier de Val-Bélair se sent obligé d'accepter une modification réglementaire sur la seule base que le MDDEP a donné son aval;</p> <p>L'autorisation de ce développement domiciliaire date du 6 juin 2011 alors nous souhaiterions être informés dès le début des projets lorsque des milieux humides sont touchés et non pas être mis devant des faits accomplis;</p> <p>Il est préférable de conserver les milieux humides intacts tels que la nature les a créés.</p>
CQVB-13-CA-21	13-06-19	Sur proposition de M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Jean Thibault, il est unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement l'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 124 tel que présenté.
CQVB-13-CA-22	13-06-19	Il est proposé par Mme Andrée Boulanger, appuyée par Mme Francine Dion, que le conseil de quartier de Val-Bélair appuie la demande des citoyens qui ont subi des dégâts dus aux pluies diluviennes et demande de recevoir le rapport sur les problèmes d'eau qui sera déposé en septembre et souhaite que les travaux pour les corriger soient faits dans les meilleurs délais. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-13-CA-23	13-06-19	Il est unanimement résolu, sur proposition de Mme Andrée Boulanger, appuyé par M. Éric Thibault de présenter une demande au RTC pour l'ajout d'autobus Express, le matin et le soir, sur les heures de pointe, entre Val-Bélair et le centre-ville de Québec, et ce, au nom des citoyens de Val-Bélair, mais surtout des utilisateurs du service de transport en commun.
CQVB-13-CA-24	13-06-19	Il est proposé par Mme Claudia Rochefort, appuyée par Mme Andrée Boulanger, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque #

Résolution	Date	Libellé
		109) à M. Michel Langlois.
CQVB-13-CA-25	13-09-18	Le conseil de quartier de Val-Bélair appuie la demande de financement des organismes communautaires qui demande une révision par le gouvernement en vertu d'une promesse faite aux organismes communautaires concernés de leur accorder un financement stable et récurrent ainsi que d'instaurer un véritable programme national de financement. Il est proposé par Mme Francine Dion, appuyée par Mme Andrée Boulanger, et la résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-13-CA-26	13-09-18	Il est proposé par M ^{me} Francine Dion, appuyée par M. Gilles Dufresne d'autoriser le paiement de quinze dollars (chèque # 109) à M ^{me} Isabelle Brodeur pour des frais de garde. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-13-CA-27	13-09-18	Il est proposé par M. Gilles Dufresne, appuyée par Mme Isabelle Brodeur, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 110) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de juin 2013. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-13-CA-28	13-09-18	Il est proposé par Mme Isabelle Brodeur, appuyée par Mme Andrée Boulanger d'autoriser le paiement de trente-quatre dollars (chèque # 112) au Registraire des entreprises. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-13-CA-29	13-10-16	Il est proposé par M. Luc Levert et appuyé par M. Gilles Dufresne d'accepter M. Jocelyn Boudreault à titre d'administrateur pour le reste de la période de l'année courante et accepté à l'unanimité.
CQVB-13-CA-30	13-10-16	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreault, appuyée par Mme Francine Dion d'appuyer la demande de construction d'une école primaire à Val-Bélair. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-13-CA-31	13-10-16	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyée par M. Éric Thibault d'autoriser le l'achat d'une affiche rigide représentant le conseil de quartier de Val-Bélair pour une valeur allant jusqu'à 100 \$. La résolution est adoptée à l'unanimité.
CQVB-13-CA-32	13-11-20	Il est proposé par Mme Francine Dion, appuyée par M Gilles Dufresne d'offrir au nom de tous les membres du conseil nos plus sincères sympathies à Mme Solange Gérard-Déry, membre du Conseil de quartier, présentement éprouvée par le deuil de son mari ainsi qu'à sa famille. La proposition est acceptée à l'unanimité.
CQVB-13CA-33	13-12-18	Il est proposé par M ^{me} Isabelle Brodeur, appuyé par M. Gilles Dufresne, et unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement l'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 131
CQVB-13-CA-34	13-12-18	Il est proposé par M. Jean Thibault appuyé par M ^{me} Francine Dion, et unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement l'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 132.
CQVB-13-CA-35	13-12-18	Il est proposé par M ^{me} Claudia Rochefort, appuyé par M. Gilles Dufresne, et unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement l'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 133.
CQVB-13-CA-36	13-12-18	Il est proposé par M ^{me} Isabelle Brodeur, appuyé par M ^{me} Andrée Boulanger, et unanimement résolu de recommander au conseil d'Arrondissement l'adoption du projet de règlement R.C.A.6V.Q. 135
CQVB-13-CA-37	13-12-18	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Jocelyn Boudreau, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 113) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de

Résolution	Date	Libellé
		septembre 2013 et d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 115) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de novembre 2013. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-13-CA-38	13-12-18	Il est proposé par M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Jean Thibault, d'autoriser le paiement de huit dollars et quatre-vingt-quatorze cents (chèque # 114) à M ^{me} Francine Dion pour l'achat de breuvages. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>

4. THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL

Dans le cadre de son mandat, le conseil de quartier a posé plusieurs actions en 2013.

Projet de Plaza Val-Bélair

Réorganisation des écoles primaires Jules Émond, Amédée Boutin et l'Orée des bois vers l'école secondaire l'Odysée.

Réseau de transport de la capitale (RTC)

Projet sur la propriété du golf de Val-Bélair

Présentation de l'ouverture de nouvelles rues et de projets domiciliaires

4.1 Actions réalisées par le conseil

Le conseil travaille à la réalisation des projets inscrits au plan directeur du quartier et sur l'emprunt nécessaire au paiement des frais qui y sont rattachés.

Les priorités retenues sont :

- La sécurité dans les parcs et dans les rues;
- L'amélioration de la signalisation à des endroits stratégiques, notamment l'aréna, les écoles, etc.;
- L'aménagement d'un terrain multisports pour les familles;

4.2 Plan de mobilité durable, RTC et Parc-0-Bus

Avec l'arrivée massive de nouveaux résidents, entrer et sortir de Val-Bélair est un méchant problème aux heures de pointe. Plusieurs ont adopté la bonne habitude du transport en commun, mais il faut se rendre au centre-ville pour prendre l'autobus et le territoire est grand.

De nombreux citoyens utilisaient les rues résidentielles pour stationner leurs véhicules pendant qu'ils partaient en autobus pour la journée. Nous avons fait une demande d'ajout d'espace Parc-O-Bus au centre-ville. Un an plus tard, nous avons inauguré un Parc-O-Bus à la Bibliothèque.

Maintenant, il faut améliorer le service par l'ajout de nouveaux circuits sur le territoire compte tenu de l'ouverture de nouveaux développements domiciliaires. On a déjà parlé de consultations des citoyens pour 2013, un métrobus et un terminus pour 2014, il est permis d'y croire. Nous continuerons nos démarches.

4.3 Plan de quartier

L'un des objectifs du conseil de quartier consiste à dresser un portrait du quartier à partir de consultations publiques. En 2007, nous avons adopté le plan de quartier et les objectifs déterminés par les citoyens pour améliorer la qualité de vie de notre environnement. Un budget était alloué pour faire des actions locales. Nous avons pris du retard dans la réalisation de projets à cause des changements dans l'arrondissement.

Au printemps 2014, le parc Multi-Sports devrait être complété sur le terrain vague près du stationnement municipal près de La Maison des Jeunes. Cet espace est dédié à la pratique de sport non organisé pour les familles ou les jeunes dans un milieu sécuritaire plutôt qu'au milieu de la rue.

Des sommes restantes serviront également à l'ajout ou l'amélioration de jeux dans différents parcs de quartier existant depuis quelques années.

4.4 Environnement

Au cours de la dernière année à 2 reprises (résolutions # 15 et 20) nous avons été placés devant une obligation d'accepter une demande d'opinion sur une modification de zonage autorisée par le MDDEFP concernant les milieux humides.

Le promoteur prépare un plan de développement domiciliaire et le soumet au service de l'aménagement du territoire pour approbation, si le service de l'environnement découvre qu'il y a un milieu humide dans le secteur choisi, il doit s'adresser au MDDEFP pour obtenir la permission de construire dans cet espace. Il peut également demander un échange de terrain dans une autre zone à proximité et pouvoir drainer la zone choisie et transférer le périmètre dans un autre espace et nous sommes obligés de lui accorder un changement de zonage.

Même si nous étions obligés d'accepter la demande de modification de zonage demandée et déjà autorisée par le MDDEFP nous avons toujours signifié notre désaccord sur cette façon de procéder et notre préoccupation sur l'environnement.

4.5 Comité « Accueil des nouveaux arrivants »

En équipe, nous avons monté une centaine de pochettes destinées aux nouveaux résidents. Dans cette pochette, nous avons réuni des dépliants et des informations sur les services municipaux, les groupes sociaux et communautaires, les activités paroissiales et autres utiles pour l'intégration des nouveaux arrivants dans notre quartier.

On en a fait la publicité sur notre site Facebook, le Journal l'Actuel et le Journal de Val-Bélair.

Elles sont disponibles à la réception du Bureau administratif au 3490, route de l'Aéroport, aux heures de bureau.

4.6 Comité « Sécurité routière »

Malheureusement, aucune activité n'a pu être organisée en 2013 même si les besoins sont réels, mais les nombreux changements dans les conseils de quartiers de l'arrondissement ont rendu plus complexe l'organisation d'une activité positive et durable.

Pour monter une activité originale et à petit budget, il faut trouver le temps de se réunir, dénicher des partenaires disponibles et trouver du temps pour l'organisation. Il y a des règlements et des lois à respecter et surtout un résultat durable à obtenir.

Les besoins existent, la vitesse, le nombre d'automobilistes et de cyclistes augmentent dans le territoire. On espère pouvoir se rencontrer en 2014 et sans doute relancer une activité.

4.7 Group' Action Val-Bélair

Ce regroupement créé par un organisateur communautaire du CSSS Québec-Nord connu sous le nom de comité de défavorisation s'est réorganisé avec le nouveau nom de Goup'action Val-Bélair. Les partenaires représentent les groupes sociaux- communautaires, le représentant d'une école primaire, de la ville et de la paroisse.

Ils se concentrent surtout sur l'aide aux jeunes par la préparation d'un outil d'information pour faire connaître les ressources d'aide auprès de personnes vulnérables du district. Ils souhaitent offrir un lieu de concertation pour les organismes de Val-Bélair et un jour développer des projets collectifs.

Étant donné que la plupart des ressources d'aide telles : éducation aux adultes, centre jeunesse emploi ou simplement le CSSS Québec-Nord sont à Loretteville principalement. Il faut préconiser l'amélioration du transport collectif pour l'accès aux organismes pour les citoyens plus démunis.

4.8 Statistique des fréquentations des médias sociaux

La page Web qui est hébergée sur le site internet de la Ville de Québec a été visitée à 530 reprises dont 340 personnes différentes.

Pour la page Facebook, 59 personnes sont inscrites à titre d'amis.

4.9 Autres sujets discutés

Outre les actions entreprises par le conseil de quartier, d'autres sujets ont été discutés lors de nos réunions mensuelles et ont fait l'objet d'un suivi de la part de l'administration municipale. Plusieurs d'entre eux ont été amenés par des citoyennes ou des citoyens ou encore par des organismes.

Le conseil de quartier est un excellent lieu d'échanges et de discussions pour toute question d'intérêt collectif touchant la qualité de vie du quartier. De plus, grâce à ses relations avec la Ville de Québec et à la présence des conseillers municipaux, le conseil bénéficie d'information privilégiée concernant plusieurs dossiers municipaux.

5. ORIENTATIONS 2014

La qualité du milieu de vie de nos citoyens dans notre quartier, l'aménagement de nos quartiers, l'augmentation ou la préservation des services offerts aux résidents et être à l'écoute de nos citoyens demeurent notre principal objectif pour 2014.

6. MESSAGE D'UN MEMBRE

Le conseil de quartier est dynamique, c'est intéressant de discuter et de connaître les possibilités des nouvelles réalisations pour améliorer la vie dans notre quartier tel que l'amélioration des jeux dans les parcs, les nouveaux développements domiciliaires et leurs impacts.

J'ai connu le service de médiation de quartier disponible gratuitement pour tous les citoyens de Québec. Une équipe de médiateurs citoyens bénévoles qui peuvent aider les citoyens à préparer la médiation et régler un conflit.

Un printemps difficile avec les débordements des cours d'eau dans nos rues, j'ai accompagné les gens de mon voisinage affectés par le déluge au meilleur de ma connaissance.

En 2013, j'ai dû m'absenter à quelques reprises à cause de l'état de santé de mon mari et son décès à l'automne m'a grandement affligée. Je remercie les membres du conseil de quartier, M. Bédard, les conseillers municipaux et l'administration de l'arrondissement pour leur support dans ces moments pénibles.

Solange Girard-Déry, trésorière

7. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Au 1^{er} janvier 2013, le solde au compte en début d'année était de 282,64 \$. De ce montant, ont été dépensés afin de couvrir notamment des frais d'administration bancaires, postaux et de secrétariat. La source de revenus, soit une subvention de la Ville de Québec, a été de 1140 \$. Le solde au 31 décembre 2013 était de 833,47 \$ dont un montant de 693,47 \$ n'était pas affecté.